



Rapport d'expertises médicales

Par **harbonnier**, le **19/06/2008** à **19:30**

je suis en arret de travail pour une maladie professionnelle ,j'ai passé plusieurs expertises ,le medecin qui réalise l'expertise envoie le rapport a mon directeur,je suis agent hospitalier et je suis dans le publique ,est'il normal que mon directeur et sa secrétaire soit au courant de mes problèmes de santé.Ou est le secret médical